



*Réseau des Acteurs Culturels du Mali  
République du Mali*

**FORUM DU MINISTRE DE LA CULTURE**  
**Atelier d'Evaluation de la Biennale Artistique et  
culturelle Délocalisée et les Perspectives**

**Du 26 au 28 Mai 2011 - Mopti**

**Contribution du Réseau KYA**

**©Copyright Réseau KYA  
Mai 2011**

## **Contexte**

Depuis sa délocalisation en 2005, la Biennale Artistique et Culturelle du Mali a connue des fortunes diverses. Cet événement à caractère national vise à consolider l'unité nationale, à favoriser le brassage et à renforcer la cohésion sociale.

Après Ségou, Kayes et Sikasso, la région de Mopti a la charge d'organiser la prochaine Biennale qui aura lieu en 2012. Le choix de la ville pour abriter l'Atelier d'Evaluation de la Biennale Artistique et Culturelle Délocalisée et les Perspectives n'est donc pas fortuit.

Ce grand rendez-vous qui a regroupé pendant trois jours à Mopti les gouverneurs de régions, le département de la culture, les présidents des Assemblées Régionales, la Direction Nationale de l'Action Culturelle (DNAC), la Direction Nationale du Patrimoine Culturelle (DNPC), les personnes ressources, les directeurs de troupes, les chefs des Missions Culturelles, les ministères, la presse, pour faire l'état des lieux des trois précédentes Biennale organisées hors de Bamako et réfléchir à des idées novatrices pour améliorer l'organisation de cet grand rendez-vous qui laisse à désirer.

## **La Contribution du Réseau Kya**

La Biennale Artistique et Culturelle étant un événement à caractère national, un projet de développement, elle doit constituer une vitrine culturelle du Mali aux yeux du monde entier. Pour se faire, elle doit s'ouvrir davantage au monde. L'ouverture au monde implique nécessairement une restructuration dans l'organisation, afin de la rendre plus professionnelle. Les recommandations du réseau des acteurs culturels du Mali s'articulent comme suit :

- 1. La Création d'une Délégation Générale (une structure nationale pour la gestion de la Biennale) avec une responsabilité morale, une autonomie financière et organisationnelle. Ceci va permettre la capitalisation des expériences et des résultats des différentes biennales et faciliter le financement et la professionnalisation, d'où une meilleure coordination entre les trois niveaux (local, régional et national)**
- 2. Faire de la Biennale Artistique et Culturelle du Mali une vitrine en intégrant une composante : marché national de la musique et des arts.**

- 3. Concevoir un plan de carrière pour les lauréats de la Biennale, en leur donnant des opportunités de formation et de structuration par un accompagnement sur le moyen terme.**
  
- 4. redynamiser le partenariat public-privé.**
  
- 5. le financement de la Biennale doit être assuré principalement par l'Etat, soutenu par :**
  - les sponsors,**
  - les produits dérivés**
  - les partenaires au développement.**